Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?



24 communes de Vaucluse et de la zone d'emploi d'Avignon (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbentane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, la commune vauclusienne de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Métropole Marseillaise versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par Sandrine Soulier, n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Les 4 villes du canton de Villeneuve-lès-Avignon assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du SCoT du bassin de vie d'Avignon qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » (voir ici page 39)
Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social Grand delta Habitat, cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

** 1 102 883€ sur 1 609 625,83€*

La loi SRU, votée il y a 26 ans, impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' (voir ici page 9), la Fondation pour le logement a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées
Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Christian Gros à Monteux : « J’ai fait le taf ! ».



Changement d’ère à Monteux : Christian Gros passe la main comme tête de liste à la mairie mais ne restera pas inerte en 2026.

Il l’avait annoncé en février : « Je ne briguerai pas de 7e mandat aux municipales ». Mais à trois mois du scrutin, en décembre dernier, il précise : « Je serai présent sur la liste ‘Avançons ensemble pour Monteux‘ que mène ma première adjointe, Carine Blanc. Elle est candidate, bien sûr je l’accompagnerai, je la soutiendrai et je continuerai à agir au sein de l’Interco, la Communauté de Communes des Sorgues du Comtat ».

> « Carine Blanc est la mieux placée pour poursuivre ce que j’ai entrepris depuis près de 40 ans. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Christian Gros, maire de Monteux

Elu en 1983 dans l'opposition, maire depuis 1989, Christian Gros ne bat pas en retraite. Cet infatigable maire-bâtisseur ne rentre pas à la maison. « Carine Blanc est la mieux placée pour poursuivre ce que j'ai entrepris depuis près de 40 ans. Elle a une expérience, un savoir-faire, une vision, elle est légitime. En plus, c'est une femme, elle a du talent, elle incarne le renouveau et elle rajeunira l'équipe municipale » commente cet octogénaire qui garde bon pied, bon œil et mèche rebelle.



Christian Gros entend apporter tout son soutien à la candidature de Carine Blanc, son actuelle première adjointe, lors des prochaines élections municipales de mars prochain. Crédit : DR

Très tôt, ce professeur de mathématiques a compris que Monteux était une commune pauvre, une belle endormie bucolique, où il était nécessaire de créer de la richesse par le développement économique. Dès son premier mandat de maire (1989-94), marqué par des inondations dramatiques en 92, il construit la salle des fêtes du Château d'Eau sur l'emprise de l'ancienne usine de pyrotechnie Ruggieri, conforte la zone de la Tapy en installant l'usine Charles Faraud (devenue depuis Charles et Alice) et crée la zone des Escampades. D'autres sites industriels se sont implantés au fil des ans comme la conserverie Louis

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Martin et Ducros-Mc Cormick France.

« Le soleil de Provence ne suffit pas comme atout d'attractivité. »

Entre 1995 et 2001, il se lance dans l'acquisition foncière de 108 hectares pour le projet le plus emblématique de sa carrière, 'Beaulieu' pour y implanter des activités non délocalisables adossées à un pôle touristique structuré (lac, plage, hôtels, restaurants, logements, parking). Déjà, il savait que « Le soleil de Provence ne suffit pas comme atout d'attractivité ».
Entre Avignon et le Mont Ventoux, ce site attire aujourd'hui à lui seul un million de visiteurs par an. Autre axe de mise en valeur de Monteux : les petites rues moyenâgeuses du centre historique où il a élaboré un 'Tour de Ville' pour installer des artisans, des commerces de proximité et attirer des clients toute l'année. « Pour lutter contre les marchands de sommeil, nous avons préempté des logements vétustes, nous les avons rénovés et créé un patrimoine immobilier agréable à vivre pour les Montiliens ». Autre aménagement, la ZAC des Escampades 2. En tout, en 10 ans, un millier d'emplois ont émergé.

La Maison des agriculteurs est officiellement inaugurée

Comme il le disait en février dernier « J'ai fait le taf ! ». Sur la zone Beaulieu, ont été implantés deux parcs d'attraction, Spirou et Splashworld (devenu depuis Wave Island et repris par Spirou l'an dernier). Pas loin, la zone commerciale Horizon sur 12 000m2, avec un supermarché, un centre de bricolage et depuis quelques jours l'ouverture de 'La Maison des Agriculteurs', 4 000 références de produits frais et de qualité, fruits, légumes, miels, viandes, confitures, vins, fromages, nougats et 70% sont reversés aux paysans locaux.

Cette expansion a bien sûr été favorisée par la réouverture de la ligne SNCF Avignon- Carpentras en 2015 qui a dynamisé Monteux et le bassin de vie de la Communauté des Sorgues du Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Pernes-les-Fontaines, Sorgues et Monteux) que préside Christian Gros. Un 'Plan Lumière' a remplacé les ampoules électriques par 9 000 LED, plus économes en électricité, le photovoltaïque continue à se développer, 8 hectares supplémentaires sont en cours d'installation autour de Beaulieu. « Même si le Covid a ralenti le rythme, nous continuons à phosphorer, à avoir des idées pour créer des emplois, de la richesse et améliorer la vie de chacun », poursuit l'élu.

Bientôt un 3e parc d'attraction ?
A l'issue des Municipales des 15 et 22 mars, les communautés de communes vont être composées de nouveaux élus et d'anciens, réélus. Christian Gros espère être toujours là pour mettre en œuvre des projets à l'agglo. Dans les cartons, pour Beaulieu, un 3e parc de loisirs couvert de 15 000m2 sur un terrain total de 3 hectares, avec karts électriques et paint-ball dont le permis de construire est déposé. Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

CFA (Centre de formation pour adultes) Florentin Mouret est à l'étroit à Avignon, il doit déménager à Monteux où deux hectares ont été préemptés par la Fédération du BTP pour accueillir encore plus d'apprentis du bâtiment et des travaux publics.



Christian Gros avec le préfet de Vaucluse sur le chantier de Naruto au parc Spirou. Crédit : DR

Autre nouveauté pour 2026, sur le site de Spirou pour les 7-14 ans : un univers dédié au manga japonais 'Naruto'. « Ce sera un parc unique en Europe », ajoute Christian Gros. « Cette BD est vendue à 30 millions d'exemplaires en France. Donc, les fans et leurs parents seront nombreux à vouloir venir passer le week-end chez nous, où tout est prévu avec une hôtellerie étoilée mais aussi des forfaits tout compris accessibles. »

> « Quand on fait ce qu'on aime, on n'a pas l'impression de travailler. »

Mobilité et déchets : les enjeux de demain

Côté Sorgues du Comtat, un projet ambitieux le SERM (Service express régional métropolitain), « Une étoile ferroviaire dédiée aux mobilités, avec des bus et des TER coordonnés et plus fréquents tous les quarts d'heure entre Avignon, Orange, Bollène, Bédarrides, Sorgues, Carpentras et nous. Une étude des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

déplacements va être menée pour bien connaître les besoins des habitants et adapter ce réseau intermodal. »

Autre préoccupation, dans cette interco de 50 000 habitants, les déchets. L'usine d'incinération Novergie-Sidomra vieillit. Même si des travaux sont régulièrement réalisés pour la maintenir aux normes, il va falloir, dans les années qui viennent trouver une autre solution, en élargissant le périmètre et investir dans un outil nouveau qui fera face à une demande croissante.

Voilà à grands traits, le bilan et les projets d'une vie dédiée aux autres, à l'intérêt général. Et quand on demande à Christian Gros de quoi il est le plus fier, il répond « Je n'utiliserai pas ce mot. Quand on fait ce qu'on aime, on n'a pas l'impression de travailler. C'est du plaisir, de la passion ! »

Elu depuis 1989, Christian Gros ne se représentera pas à la mairie de Monteux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Après 7 mandats, dont un dans l'opposition, Christian Gros, maire de Monteux et président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, vient d'annoncer qu'il ne briguera pas un nouveau mandat.

Après la maire d'Avignon Cécile Helle il y a quelques jours, c'est un autre poids lourd de la gauche vauclusienne qui vient d'annoncer qu'il ne serait candidat à sa propre succession à la tête de la mairie de Monteux. A plus de 80 ans, Christian Gros qui a été élu pour la première fois en 1989 (ndlr : il a réalisé 6 mandats de maire et 1 dans l'opposition municipale), vient de confirmer l'information lors d'une conférence de presse consacrée aux grands enjeux de l'agglomération pour 2025.

> « J'ai fait mon temps. »
>
> *Christian Gros, maire de Monteux*

« Je vais finir mon 7e mandat. J'ai fait mon temps, explique-t-il. Cela veut dire que je ne serais pas candidat à ma propre succession. Ce n'est pas un scoop, c'est dans l'ordre naturel des choses. Il y a un moment où il faut savoir passer la main. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Qui pour reprendre la relève ?
Quand on lui pose question de son éventuel successeur, Christian Gros annonce que « pour l'instant, je n'ai pas de dauphin. Je crois qu'il faut laisser faire les choses car je pense que ce n'est pas nécessairement rendre service que de 'sacrer' quelqu'un. C'est à notre équipe municipale (ndlr : qu'il a informé en amont de cette décision) de désigner son ou sa successeur. »
Le maire sortant précise également qu'il ne figurera pas sur une quelconque liste, y compris en position inéligible.

« Nous avons décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec Beaulieu. »


La zone de Beaulieu. DR : Sorgues du Comtat

A l'heure du bilan Christian Gros estime qu'il « a fait le 'taf' » et que ce qui l'a le plus 'éclaté' c'est le développement de la zone de Beaulieu.
« J'ai été élu en 1989 en tant que maire. J'ai été élu sur un programme de développement économique et de mutation économique. Monteux était une ville pauvre habitée par des gens pauvres. En clair, nous n'avions pas un rond. Donc, on a décidé de créer de la richesse. C'est ce que nous avons fait avec l'aménagement du quartier de Beaulieu. A l'époque, nous nous sommes dits que les aménageurs ou les lotisseurs étaient capables de faire 'leur beurre' en faisant des aménagements. Pourquoi pas nous, une collectivité ? Mais au lieu de nous en mettre plein les poches, nous avons fait du paysage. On a acheté 108 hectares où seulement un tiers de la surface est urbanisé. Le reste c'est le lac, la voirie etc. Aucun lotisseur n'aurait 'gaspillé' autant de terre. »

Aujourd'hui, la zone Beaulieu abrite deux parcs d'attractions (Ndlr : Spirou et Wave island), de nombreuses entreprises ou bien encore Horizon Provence, une nouvelle zone commerciale de près de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

12 000 m2. De quoi permettre à Monteux, où son intercommunalité, d'afficher l'un des dynamismes économiques les plus fort du département et l'un des développements démographiques parmi les plus importants de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
« Pour cela, nous nous sommes rendus maître du foncier même si nous n'avions pas une idée précise de ce que nous voulions faire, reconnaît Christian Gros. Si nous n'avions pas eu la maîtrise du foncier, tout cela nous n'aurions pas pu le faire. »

> « Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur. »

Dans tous les cas, ce n'est pas les difficultés dont se plaignent actuellement une très grande majorité de ses homologues élus (contraintes financières ou budgétaires) qui l'ont poussé à passer le relais.
« Je ne vis pas ma vie dans le rétroviseur et les difficultés cela a tendance à me motiver. Les défis permettent d'avancer mais les projets ce n'est jamais fini. Il faut donc savoir passer à autre chose sinon on ne s'arrête jamais. Au final, je pense laisser un bel outil avec des projets en cours qui sont bien avancés. Et pour ma part, ce dont je suis sûr, c'est que je ne m'ennuierai pas. »

Sorgues du Comtat : une exposition photo pour lutter contre les déchets abandonnés

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'an dernier, la communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat s'est associé à Citeo afin de lutter contre les déchets abandonnés. A cette occasion, une exposition baptisée 'Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste !' et composée de clichés du photographe professionnel sorguais Cyril Cortez avait notamment été proposée. Aujourd'hui, cette exposition part à la rencontre des habitants des cinq communes de l'agglomération afin de proposer parcours visuel percutant et éducatif dont l'objectif est de sensibiliser le public aux bons et mauvais gestes du quotidien en matière de gestion des déchets.

« Cyril se distingue par son approche novatrice du cadrage, jouant avec la perspective, les couleurs, l'angle et l'action pour capturer des moments authentiques et inspirants, explique l'agglomération. Ces photographies, capturées sur l'ensemble de notre territoire, intègrent volontairement des éléments du patrimoine local, afin de renforcer l'idée que chaque geste compte dans la lutte contre les déchets abandonnés et la préservation de notre environnement. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



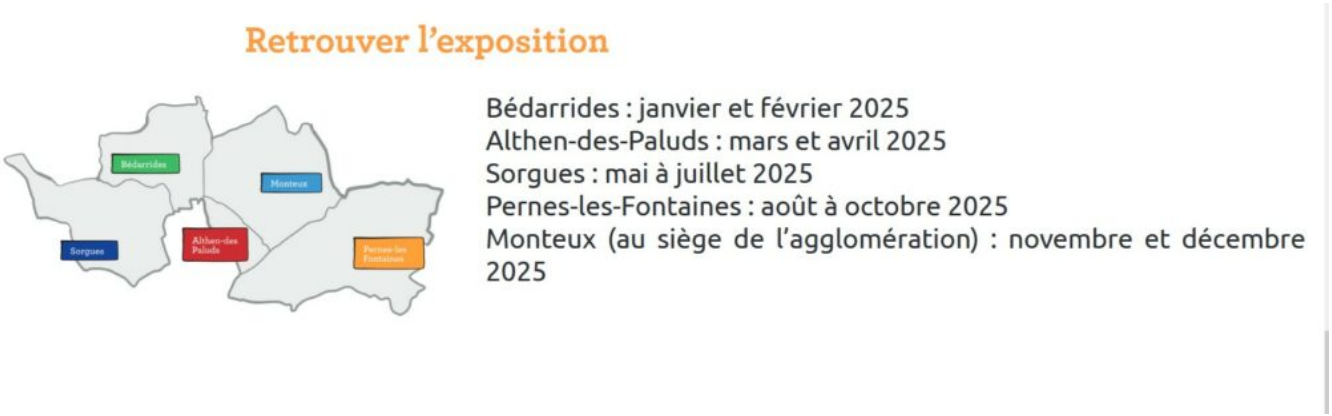
Crédit : Cyril Cortez

« Trier ses déchets est essentiel pour les valoriser, complète Michel Terrisse, vice-président des Sorgues du Comtat en charge de l'environnement. Mais le plus important reste de les réduire car n'oublions pas que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »
« Il faut aussi changer notre regard pour voir en nos déchets de futures ressources », complète Cyrille Gaillard, vice-président des Sorgues du Comtat en charge des déchets.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les 'bons' et les 'mauvais' gestes
Composée de 2 parties avec les 'mauvais' gestes (6 panneaux en noir et blanc montrant les actions à éviter) et les 'bons' gestes '6 panneaux couleurs illustrent les actions positives à adopter', l'exposition débute à Bédarrides de janvier à février. Elle se déplacera ensuite à Althen-des-Paluds de mars à avril, à Sorgues de mai à juillet, à Pernes-les-Fontaines d'août à octobre et enfin à Monteux, au siège de l'agglomération, en novembre et décembre 2025.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Les Sorgues du Comtat reprennent la gestion des maisons France services

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

L'agglomération des Sorgues du Comtat vient de reprendre la gestion des maisons France services situées à Sorgues et à Monteux.
Cette mesure a pris effet depuis le 1er janvier dernier et vise à permettre à l'agglomération de simplifier les démarches administratives en aidant ses habitants à accéder à leurs droits, quel que soit leur niveau de maîtrise des outils numériques.

« Chaque citoyen de nos communes doit pouvoir accéder à des informations précises sur ses droits et sur les aides auxquelles il a droit, rappelle Christian Gros, président des Sorgues du Comtat. C'est le rôle des points justices et des maisons France services que nous allons développer. »

Le projet H2 Vaucluse labellisé France 2030

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le projet H2 Vaucluse vient d'être labellisé France 2030. Porté par les Communautés d'agglomérations des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon, en partenariat avec les sociétés Hynoe, Voyages Arnaud, Delanchy, Neo travaux et Bert & you, ce projet de production et de distribution d'hydrogène vert a pour objectif de répondre aux besoins de mobilité durable de la collectivité et des entreprises locales, en fournissant une source d'hydrogène comme alternative aux moteurs thermiques.
Cette initiative collective vise à produire et distribuer de l'hydrogène vert, soutenant ainsi la transition énergétique et répondant aux besoins de mobilité durable dans notre région.

Objectif production : 2026
L'objectif est de mettre en service le site de production de H2 Vaucluse d'ici 2026. Il sera situé zone d'activité de Sainte-Anne au Sud de Sorgues, sur un pôle économique dédié au transport et à la logistique.
L'hydrogène doit être produit en partie grâce à l'électricité issue d'un parc photovoltaïque au sol. L'ensemble comprendra une infrastructure de production H2 par électrolyse de 4 MWe et un parc solaire photovoltaïque au sol de 6 MWc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

A sa mise en service prévue, le projet alimentera 15 véhicules lourds, 20 véhicules utilitaires et 1 site industriel, avec une augmentation progressive des usages permettant à terme l'évitement de plus de 6 000 tonnes d'équivalent CO2/an.

> « H2 Vaucluse est un bel exemple de projet au service de la transition écologique et économique. »
>
> *Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.*

Ce site de production d'hydrogène doit permettre d'alimenter des véhicules destinés à divers modes de transport, tels que les bus, les bennes à ordures et les poids lourds. Le projet, labellisé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et bénéficiant d'un soutien financier de l'État, est notamment en lien direct avec le Plan Climat Air Energie Territorial et le programme Territoire d'Industrie des Sorgues du Comtat et du Grand Avignon.
Ce projet se veut un exemple concret d'action au service de la transition écologique et économique, illustrant l'importance de la synergie entre les acteurs locaux.
« H2 Vaucluse est un bel exemple de projet au service de la transition écologique et économique qui a su rassembler acteurs publics et privé, car aujourd'hui pour être ambitieux, il faut jouer collectif », insiste Christian Gros, président de la Communauté de communes les Sorgues du Comtat.

'Parlons éco' : Les Sorgues du Comtat mettent l'industrie à l'honneur à l'occasion de leur nouveau rendez-vous économique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du Confidentiel, à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaitre, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer Christian Gros, maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme Thierry Lagneau, vice-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

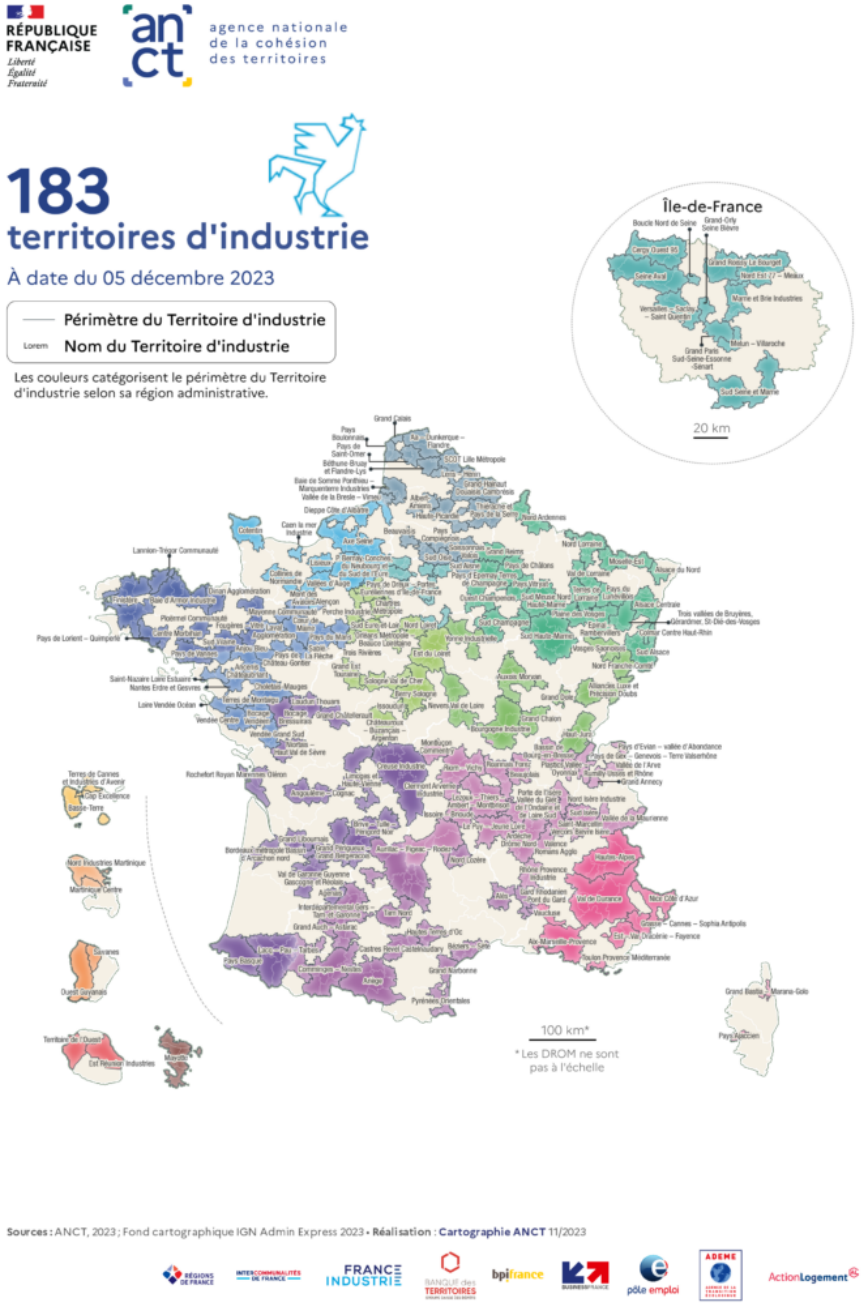
« Territoires d'industrie » un bond économique
Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

> « Le développement économique est la première de nos compétences. »
>
> *Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté Christian Gros.

Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de La grange des Roues « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de l'association Luberon & Sorgues Entreprendre.

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec l'association Luberon & Sorgues Entreprendre qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité Christophe Baudrier, le président de l'association.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Point S ouvre un nouveau centre auto à Sorgues



Après Apt en il y a presqu'un an maintenant, l'enseigne Point S ouvre un nouveau centre d'entretien dans le Vaucluse. Il est situé à Sorgues au 457 Chemin du Fournalet, dans la zone d'activité de La Velle 1. Ce nouveau centre est porté par la société Les Sens Automobiles qui complète ainsi ses activités de carrosserie, de vente, d'entretien et de réparation automobile.
Fondé par un professionnel du secteur automobile qui exerce depuis une vingtaine d'année, la société Les Sens Automobile propose des prestations et services d'entretien et de réparation automobile pour la marque Renault depuis 2021.

Ouverture aux véhicules multimarques
« La communication de Point S fait que la notoriété de l'enseigne est particulièrement forte dans le sud de la France. Cette collaboration nous permet de diversifier notre activité en réalisant l'ensemble des services et prestations d'entretien et de réparation pour tous types de véhicules quelle que soit leur marque. » explique 'Les Sens Automobiles' dont l'objectif est de s'ouvrir aux véhicules multimarques.
Sur son site, la société Les Sens Automobile dispose de 1400m2 d'ateliers équipés pour assurer les prestations d'entretien et de réparation rapide. Une baie Glass dédiée au vitrage vient compléter ses prestations. L'équipe se constitue de huit professionnels et de deux apprentis.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

12e centre Point S en Vaucluse
Avec ces ouvertures à Sorgues et à Apt durant l'automne 2022, Point S compte 12 centres en Vaucluse. En effet, l'enseigne est aussi implantée à Avignon (2 centres), au Pontet, à Cavaillon, à Carpentras, à Pernes-les-Fontaines, à Orange, à Vaison-la-Romaine, à Saint-Saturnin-lès-Apt et à Pertuis. A proximité, elle est aussi présente aux Angle, à Châteaurenard, à Saint-Rémy-de-Provence, à Bagnols-sur-Cèze ou bien encore à Pierrelatte

L.G.

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain



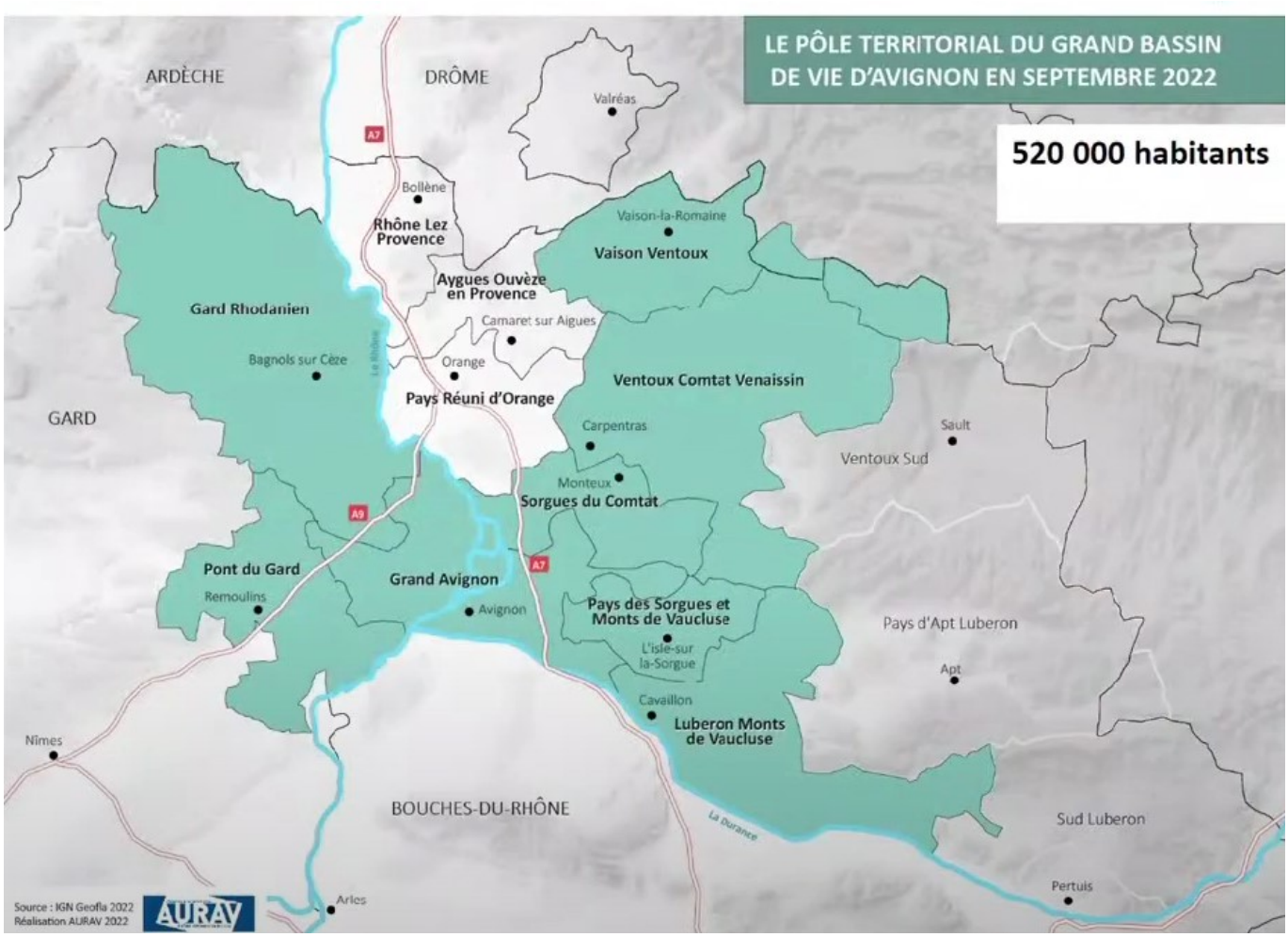
C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022. Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Paca.©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?
Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.
Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »
Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du territoire.
« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de l'Aurav (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

> « Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

Avis défavorable du Département de Vaucluse
Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.
Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.
« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »
En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*